ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense : personnel

Question écrite n° 6610

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur l'envolée de la masse salariale au sein du ministère et sur son lien avec l'intégration dans l'OTAN. La Cour des comptes a dressé un bilan à mi-parcours de la loi de programmation militaire 2009-2014. Elle épingle notamment « l'augmentation continue de l'encadrement supérieur », qui n'est pas en cohérence avec la diminution des effectifs. Le taux d'encadrement serait trop élevé, ce qui explique que la masse salariale se soit envolée d'un milliard d'euros entre 2008 et 2011, alors que la programmation prévoyait une économie d'un peu plus d'un milliard. Au cours d'auditions à l'Assemblée, les chefs d'état-major ont établi une relation entre l'inflation de la masse salariale et l'intégration dans le commandement de l'OTAN, qui nécessiterait un encadrement de haut niveau. Il lui demande son avis sur ce lien préoccupant.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Candelier
Circonscription : Nord (16e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6610
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Armées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 octobre 2012, page 5451
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)